

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Tarn

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

### Séance du 20 mars 2026

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à vingt heures,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur JOUANY, Doyen d'âge.

Qui ont pris part à la délibération : 27.

Date de la convocation : 16/03/2026

Présents : MME AILLOS Hélène (Procuration de M. JUNIOT LEVY Yoann), MME BARTHE DELANOË Anne-Marie, MME BENSETTI Nawel, MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de M. ROUSSEAU Lionel), M. CHABRIDON Olivier, M. COSQUER Cyril (Procuration de MME DAMOISON-MONTEILS Céline), M. DUFOUR Thierry, M. DUPUIS Alain, M. HEIM Philippe, M. JOUANY Claude, MME LAGHZAoui Nawal, M. LAHAYE Guillaume, M. MEDALLE Henri, MME PECCOLO Anabelle, MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie, M. TROUCHES Michel, MME VERGNES Brigitte, M. COQUELET Christophe, M. CUPOLI Michel, M. GOUTY Michel, MME LAROCHELLE Muriel, MME MENOu AMIEL Josiane, MME NOUVEL Nathalie.

Date d'affichage : 16/03/2026

Absents excusés : MME DAMOISON-MONTEILS Céline (Procuration à M. COSQUER Cyril), M. JUNIOT LEVY Yoann (Procuration à MME AILLOS Hélène), M. ROUSSEAU Lionel (Procuration à MME BOUSQUET Audrey).

Secrétaire : M. TROUCHES Michel.

### **N° DEL2026-10 : Procès-verbal de séance du conseil municipal du 16 février 2026 – Approbation.**

Conformément au règlement intérieur, chaque séance de Conseil municipal donne lieu à établissement d'un procès-verbal lequel est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement.

Le procès-verbal de la séance du 16 février 2026 a été dressé et communiqué avec l'ordre du jour.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le règlement intérieur du conseil municipal,
- **Vu** le procès-verbal de la séance du 16 février 2026 ci-annexé

Après en avoir délibéré le conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 février 2026.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme*

**Le secrétaire de séance**

**Le Président de séance**

**Michel TROUCHES**

**Claude JOUANY**


